

Assurance

Que faire en cas de **catastrophe naturelle**

Déclaration de sinistre suite à catastrophe naturelle

à envoyer par lettre recommandée à votre assureur dans les 10 jours après la publication au Journal Officiel

Ce formulaire est à utiliser lorsque vous avez été victime d'un sinistre reconnu comme catastrophe naturelle et qu'un arrêté interministériel a été publié dans ce sens.

Nom

.....

Prénom

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Code

postal.....Ville.....

N° de téléphone où l'on peut vous joindre :

Fixe.....Portable.....

.....

N° de contrat Assurance habitation :

.....

.....

Date du sinistre

.....

Nature du sinistre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

